

Édito

La justice à la croisée des chemins

Par **Jean-Claude Matgen**

Mardi prochain, dans tous les palais de justice du pays, les magistrats, appuyés par les barreaux, manifesteront leur inquiétude et leur colère à l'égard d'un gouvernement qui, scandent-ils, étrangle le pouvoir judiciaire en rabotant ses budgets, en adoptant des mesures qui menacent, selon eux, son indépendance, en s'attaquant au régime des pensions des magistrats, en ne remplissant pas les cadres pourtant fixés par la loi.

Le président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone, M^e Patrick Henry, vient de se dire reconnaissant au ministre de la Justice de tenter de moderniser l'institution judiciaire, mais, dans la foulée, il a stigmatisé les coupes budgétaires "indistinctes" décidées par le fédéral et indiqué que les avocats sont solidaires des revendications exprimées par les organisations représentatives des magistrats et par la base elle-même, très remontée, comme le prouve un texte cosigné par 60 membres du tribunal de première instance et de la cour d'appel de Bruxelles. L'heure est donc grave. Le ministre de la Justice justifie ses réformes et soutient qu'elles produiront à terme des effets bénéfiques pour la justice et pour le citoyen.

Celui-ci se fera peut-être sa religion après avoir lu la série de pages que "La Libre Belgique" publiera dans ses cinq prochains numéros. Elles ont pour ambition de dresser l'état des lieux d'une institution qui est à la croisée des chemins.

Peut-être notre enquête contribuera-t-elle à répondre à la question de savoir si le premier président de la Cour de cassation a eu raison ou tort d'affirmer récemment que l'Etat se conduisait à l'égard de la justice et du justiciable comme un Etat voyou. L'enjeu, pour nous tous, est en tout cas immense.